

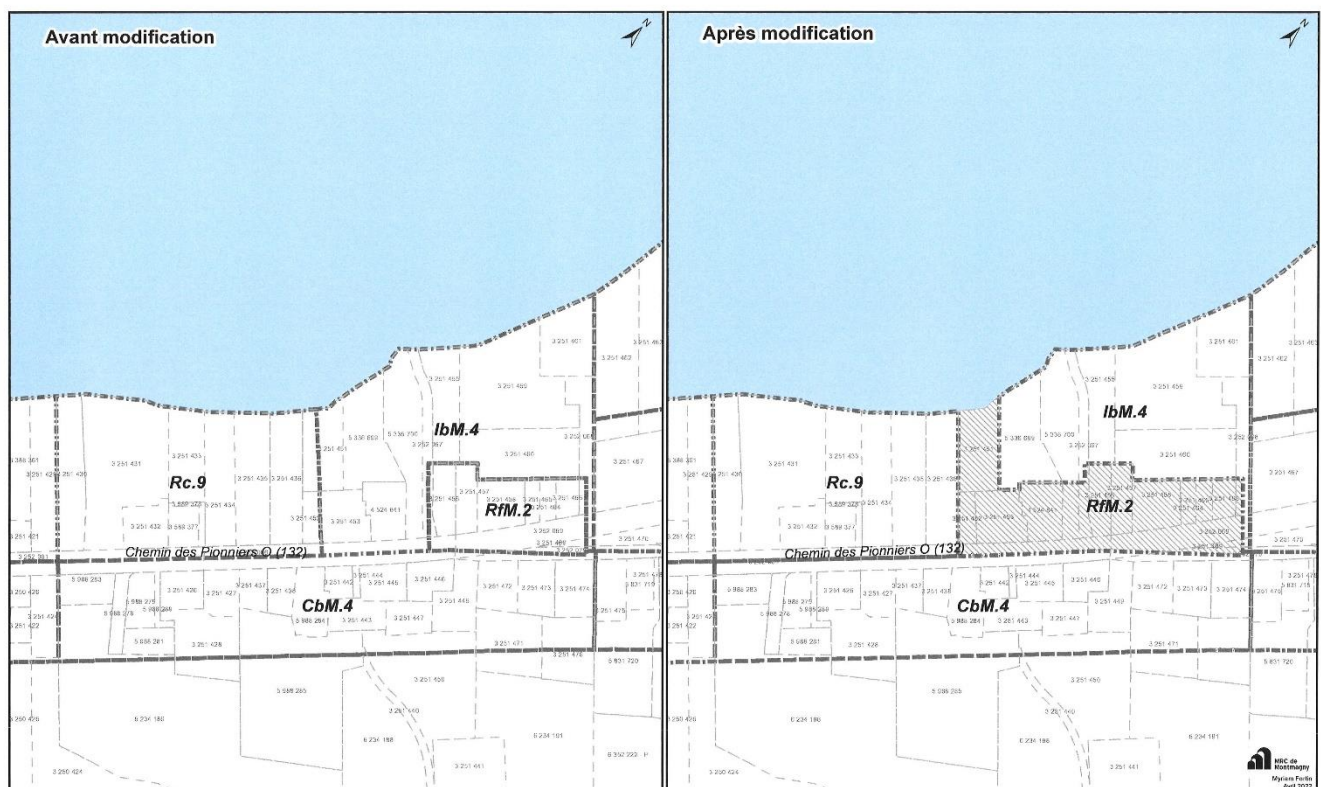
AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 avril 2022 un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 270 et 2021-03 de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

Ce projet de règlement a pour but :

- D'agrandir la zone RfM-2 à même une partie de la zone IbM-4 et une partie de la zone Rc-9



Ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique conformément à la loi, le **2 mai 2022 à 19 heures** à la salle du Conseil.

Lors de cette assemblée publique, seront entendues les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité au 180, place de l'Église, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 16 h 30.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 12^e jour d'avril 2022.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière